

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements no 1 en date du 28 mars 2003

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Référence :** SCGM-1, Document 1, pages 4 et 14

**Préambule :**

Le projet remplacera le système d'exploitation Windows NT4 sur les 1200 postes de travail corporatifs ainsi que sur les 75 serveurs répartis sur l'ensemble des 13 sites d'exploitation. Les coûts estimés sont basés sur 1200 postes de travail et 75 serveurs sur plate-forme Microsoft.

**Questions :**

- 2.1 Veuillez indiquer si les différents produits de plate-forme, d'infrastructure et d'applications seront partagés avec des filiales non réglementées de SCGM.
  - 2.2 Si oui, veuillez préciser le mode de partage des coûts.
- 

**Réponses :**

2.1 Le projet compte couvrir dans sa portée les éléments de plate-forme et d'infrastructure pour la filiale non réglementée Gaz Métropolitain Plus (GMP). Les postes de travail et un serveur d'infrastructure sont visés chez GMP, incluant les logiciels bureautiques (Office, messagerie, antivirus). Aucune activité de développement d'application n'est entreprise pour couvrir des systèmes ou applications de la filiale. GMP est la seule filiale non réglementée couverte par le projet Windows 2000/XP.

2.2 Les coûts suivants ont été identifiés comme coûts imputables à GMP et lui seront facturés :

Coûts GMP	
Total par poste :	1 060 \$
x 90 postes GMP	95 400 \$
Matériel serveur, formation, gestion de projet et déploiement GMP	51 600 \$
<b>TOTAL GMP :</b>	<b>147 000 \$</b>

La méthode de calcul utilisée pour les infrastructures comptabilise les éléments de service couverts par le projet qui profitent à GMP. Ces coûts ont été cumulés pour les 1200 postes et GMP se voit imputer un coût correspondant au coût par poste fois le nombre de 90 postes pour l'ensemble de son parc. Les coûts spécifiques du matériel, des activités de formation, de gestion de projet et du déploiement dans l'environnement de GMP seront directement imputés à GMP (un peu plus de 50 K\$). GMP se voit également imputer directement 20 K\$ sur l'ensemble des nouveaux frais récurrents introduits par le projet, frais associés aux contrats de support sur des licences Microsoft.